

# La responsabilité civile du dirigeant d'entreprise



# 3 TYPES DE RESPONSABILITÉ CIVILE

## RC FAMILIALE

Indemnise les conséquences de la responsabilité de votre client, pour les dommages que sa famille ou lui-même pourraient causer aux autres, dans le cadre de sa vie privée.



Protège le patrimoine  
**FAMILIALE**

## RC DE L'ENTREPRISE RC PROFESSIONNELLE RC EXPLOITATION RC APRÈS LIVRAISON

Indemnise les conséquences des dommages que l'entreprise pourrait causer à autrui, et les conséquences de l'inexécution ou la mauvaise exécution des obligations de l'entreprise envers ses clients.



Protège le patrimoine  
de **L'ENTREPRISE**

## RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DU DIRIGEANT

Indemnise dans le cadre de fautes professionnelles dont le dirigeant est responsable personnellement en qualité de dirigeant.



Protège le  
patrimoine  
**PERSONNEL**  
du **DIRIGEANT**

## DÉFINITION MANDATAIRE SOCIAL

**Chef d'entreprise (*mandataire social*)**  
Toute personne physique qui exerce des fonctions de direction,  
au sein de l'entreprise



### MANDATAIRE DE DROIT

Toute personne qui a reçu un mandat  
express d'une société pour la gérer et  
l'administrer



### MANDATAIRE DE FAIT

Toute personne qui agit légalement  
comme si elle avait reçu un mandat écrit  
pour gérer et administrer une société



Les juges, comme les compagnies d'assurance, ne font **pas de distinction** entre les deux.

# À qui s'adresse le contrat?

D'une manière générale, il s'adresse à toute personne physique qui a reçu **mandat** par sa société, en tant que personne morale, pour la **gérer** et **l'administrer** et qui, par cette activité de Dirigeant ou de Mandataire social, est responsable de ses actes ou négligences, et doit rendre des comptes à ses actionnaires ou associés, aux partenaires avec lesquels l'Entreprise est en relation, aux instances légales publiques ou privées ou instances de contrôle.

Le contrat MMA DIRIGEANT s'adresse aux mandataires sociaux d'entreprises françaises de droit privé :

- SA
- SARL
- Société en nom collectif (SNC)
- Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée – EURL-
- Entreprise en nom propre ou individuelle
- Société Anonyme Simplifiée (SAS)
- Société en commandite par action (SCA)
- Société en commandite simple (SCS)

qui emploient un certain nombre de salariés, dotée d'une certaine taille et structure organisationnelle (Société mère avec filiales françaises par exemple), l'activité professionnelle en tant que telle, importe peu.

# RCMS comment ça marche ?

RCMS Comment ça marche?



# CE QU'IL FAUT SAVOIR

## LA RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT

### Ce qui peut vous être reproché



À l'égard  
de la société  
et des  
associés

**Une violation d'une disposition  
légale ou réglementaire**

*Omission ou accomplissement  
irrégulier de la convocation des  
associés à une assemblée générale*

**Ne pas avoir respecté  
les statuts**

*Engagement de la société au-delà  
d'une certaine somme sans  
autorisation des associés*

**La commission  
d'une faute de gestion**



Envers  
les tiers

**Pratiques commerciales  
anticoncurrentielles,  
diffamation**

*Envers les clients, fournisseurs...*

**Non-paiement des cotisations  
sociales, ventes à perte**

*Envers les pouvoirs publics*

**Non-respect des  
remboursements d'emprunt**

*Envers les créanciers*



En cas de  
liquidation  
Judiciaire  
de la société

**Une faute de gestion ayant contribué à l'insuffisance d'actif**

*C'est-à-dire ayant contribué à ce que l'actif de la société ne suffise pas à régler les créanciers  
Il s'agit de l'action en comblement de passif*

# CE QU'IL FAUT SAVOIR

## LA RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT

### Ce que vous risquez



À l'égard  
de la société  
et des  
associés

- Condamnation à verser des dommages-intérêts
- Vos deniers personnels et votre patrimoine propre sont engagés



Envers  
les tiers

Si les juges estiment que vous avez commis une faute séparable de vos fonctions,  
**votre patrimoine peut être saisi**



En cas de  
liquidation  
Judiciaire  
de la société

Vous pouvez être condamné à payer sur vos deniers personnels  
**tout ou partie des dettes de la société**

# LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS

## Quand peut-elle être engagée ? Exemples de mises en cause

### Mises en cause internes



Violation des règles d'hygiène et de sécurité

Convocation du dirigeant devant une juridiction répressive pour audition libre pour des faits d'infraction aux règles d'hygiène et de sécurité (abattoirs au sein desquels les gestes barrières n'ont pas été respectés et ont favorisé des clusters de COVID).

- > **Prise en charge des frais de défense + dommages et intérêts devant une juridiction civile**
- > **Prise en charge des frais de défense + dommages et intérêts si réclamation de tiers, devant une juridiction pénale. Les amendes et sanctions pénales sont exclues (inassurables)**



Défaut d'assurance ou insuffisance d'assurance

Exemple : un chef d'entreprise n'a pas souscrit d'assurance RCMS. Le montant de la condamnation s'élève à 500 K€ > Sans assurance ce montant doit être pris en charge par les actionnaires.

**Si souscription de la RCMS le montant est pris en charge par l'assurance.**

# LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS

## Quand peut-elle être engagée ? Exemples de mises en cause

### Mises en cause externes



Recours par le  
mandataire  
liquidateur

En cas de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif due à **faute de gestion du dirigeant**, le mandataire liquidateur peut engager la responsabilité personnelle du dirigeant qui aura à supporter tout ou partie du passif social (passif de la société).

**À noter :** Le simple fait de tarder à se mettre en liquidation judiciaire constitue une faute de gestion (jurisprudence constante).



Recours pour  
violation du  
droit à la  
propriété

Mise en cause d'un dirigeant de trois sociétés par une autre société, pour **violation de son droit à la propriété** sur plusieurs marques. Il sollicite une indemnisation pour contrefaçons et concurrence déloyale à hauteur de 390 000 €.

> Application de la **garantie RC dirigeant**.

## Exemples de condamnations chiffrées



### ▪ **Conséquences pécuniaires :**

Deux anciens dirigeants condamnés à **15 000 €** de dommages et intérêts pour présentation de comptes non fidèles, de distribution de dividendes et de tenus de comptabilité fictive ainsi que de diffusion de fausses informations.

### ▪ **Conséquences pécuniaires :**

Un dirigeant condamné à payer **68 000 €** pour avoir commis une faute en ne payant pas à temps les sommes dues par la société à un créancier.



### ▪ **Frais de défense :**

- Entre **4 500 €** et **45 000 €** en procédure pénale
- Entre **45 000 €** et **90 000 €** en procédure douanière
- Entre **50 000 €** et **150 000 €** en action en comblement de passif

**3.**

**La solution d'assurance MMA :  
MMA Dirigeant**

# L'ASSURANCE MMA DIRIGEANT

Vous prémunir contre les conséquences pécuniaires d'un litige et de bénéficier de nombreux services d'assistance

## DES GARANTIES EN CAS DE LITIGE

- Prise en charge des dommages-intérêts
- Prise en charge de vos frais de défense

## UNE INFORMATION JURIDIQUE AU QUOTIDIEN

Une équipe d'experts juristes vous répond au téléphone du lundi au samedi

## DES SERVICES D'ASSISTANCE ADAPTÉS

- Prise en charge du remboursement des honoraires d'expert-comptable (*en cas de fraude ou contrôle URSSAF*)
- Prise en charge de votre rapatriement en cas d'accident dans l'entreprise ou en déplacement (*France ou étranger*)

## UN ACCOMPAGNEMENT POUR RELANCER VOTRE ACTIVITÉ

- Réhabilitation de l'image de marque de votre entreprise
- Accompagnement psychologique en cas de mise en cause judiciaire
- Soutien financier en cas d'accident

# L'ASSURANCE MMA DIRIGEANT

17

## DES GARANTIES EN CAS DE LITIGE

### LA PRISE EN CHARGE DE VOS FRAIS DE DÉFENSE



AU CIVIL



AU PÉNAL



LIBRE CHOIX DE  
VOTRE AVOCAT



SANS FRANCHISE



LA PRISE EN CHARGE  
**DES DOMMAGES ET  
INTÉRÊTS**  
Y COMPRIS EN CAS DE  
**FAUTE NON SÉPARABLE**  
DE VOS FONCTIONS



MMA Dirigeant



Pas de désignation des assurés



Pas de franchise, ni de sous limite en fonction du type de mises en cause

# L'ASSURANCE MMA DIRIGEANT

10

## DES SERVICES D'ASSISTANCE



### Un service d'information juridique

Du lundi au vendredi  
de 8h à 20h  
Le samedi de 8h à 18h



### Le remboursement des honoraires d'expert comptable

en cas de contrôle fiscal ou  
URSAFF



### Votre rapatriement en cas d'incident dans l'entreprise

Que vous soyez en  
déplacement en France  
ou à l'étranger

# L'ASSURANCE MMA DIRIGEANT

## 3 SOLUTIONS POUR VOUS AIDER À REBONDIR



**Réhabilitation de  
l'image de marque de  
votre entreprise**

Ex : en bénéficiant de  
recommandations d'actions  
de communication



**Un accompagnement  
psychologique**

Pour faire face efficacement à  
toute mise en cause judiciaire



**Un soutien financier à  
l'entreprise en cas  
d'accident**

Vous empêchant d'exercer  
temporairement vos  
responsabilités au sein  
de l'entreprise



**Merci**

**de**

**votre**

**participation**